

معهد الحقوق و العلوم الإدارية
بن عكنون - جامعة الجزائر -

مجلس النقد و القرض

مذكرة للحصول على شهادة الماجستير
فرع : قانون الأعمال

_____ :
.

_____ :

_____ :
• • •
• • •
• • •

2004.

معهد الحقوق و العلوم الإدارية
بن عكنون - جامعة الجزائر -

مجلس النقد و القرض

مذكرة الماجستير
فرع : قانون الأعمال

_____ :

_____ :

▪

.2004

,

,

▪

▪

⋮ _____

1990 14 10-90
27 01 – 01

2003 26 11-03 2001
 .2003 27 52

:

,

,

,

,

.

.

,

.

:

,

,

1986

19

12-86

•

06-88

,

.

.01-88

•

1990

14

10-90

•

.

12-93

•

.

.

:

•

.

•

.

.

•

, (1)

.

1986

.14 1997 . , , , .1

,

10-90

,(1)

:

« .. Il a fallu attendre la loi 90-10 pour que le contour doctrinal des réformes économiques qui s'apparente à la doctrine économique libérale se dessine Plus clairement... » (2).

.

,

,

.

10-90

,

,

:

.1

2 . Ilman ,MC, vice gouverneur de la banque d'Algérie ,revue Etudes,Banque d'Algérie,nov1990,n°1 p24.

-

-

.

,

الباب الأول : مجلس النقد و القرض هيئة تصدر قرارات ذات طابع تنظيمي:

,

.

.

,

.

.

.

"

10-90

19

(1) "

.

1/45

,

2001.02.27

01-01

2

.1

.2001.02.28

14

. ,

. (1)

.

,

.

152 1976 11 1963 .1
.116 89. – 1989

⋮ ⋮

,

:

19

"

.

"

10-90

01-01

:

19

"

"

.

:

:

" Collège "

. (1)

:

- 1

10-90

32

01-01

"

. 10-90

"

"

10-90

(2) "

(

)

(3)

:

.10-90

1962 .

.10-90

.10-90

01-01

.

1 . Zouaimia .R. « Le régime de l'investissement international en Algérie ».

Revue des sciences juridiques, économiques et politiques (R.S.J.E.P), n°03, 1991. P411..

144-62

19 , 15 ,7

. 2

.06-88

12-86

12-86

. 3

:

. 06-88

. B.Abderrahmane «Loi bancaire ».revue du C.E.N.E.A.P ,n°09 .décembre 1986,p153..161.

. Le Cahier des Réformes .Banque d'Algérie, éd Enag , N° = 04 / 1989 p 8 .. 13..

: 10-90

1962

:

-1 -1

1962

(2) 12-86 06-88 ,(1)

.(3) , , ,

(4) 1971

.

144-62

12

, (5) 20

.

... , ,

1 .art 1 de la loi 62-144 du 13.12.62 portant création de la B.C.A et fixant ses statuts J.O. du 28.12.1962

. 12-86 . 15

. 01-88 06-88 1 2 . 2

. 144-62 8 . 3

.1971 30 47-71 . 4

Portant réaménagement des institutions du crédit,j.o. du 06.7. 1971 n°55 p 734 Ord 71-47
. Zerguine.R. « Le régime des banques en Algérie », thèse de doctorat, faculté :
d'Alger 1974.p 139.

5. Art 19 loi 62-144.et Zerguine(R),op. cité ,p 29,103

.(1)

144-62 20

.

" " ,

32 .

:

.

.

.

.

.

-

:

(2)

1. Art 9 et 15 de l'a loi 62-144 .op. Cité
 - décret n° 62-150 et 62-151 du 28.12.1962 portant nomination du gouverneur et Directeur général de la banque d'Algérie. J.O. du 04.01.1963.

.10-90 1/144 . 2

. (1)

10-90 -

,(2)

10-90 23 . (3)

(4)

(5)

(6)

media

13

10-90

01-01

"

.bank ,1993 n°08. P23.

10-90 2 1 / 22 .2

. 10-90 21 . 3

. 10-90 4 / 22 . 4

.10-90 01-01 3 10-90 25 .5

10-90 . 3 / 22 . 6

(1) :

.

.

.

.

,

,

,

,

:

. 1

. 2

:

. 3

10-90

-

10-90

-

.10-90

01-01

,10.09.07

. 1

.10-90

22

13 . 2

01-01

10 7 20

. 4

. (1)

10-90

. 5

10

07

07

4

:

-

,

. (2)

-

Comité de la)

, 06 (réglementation bancaire et financière -C.R.B.F
.(3)...

.10-90 . 6

" " . 1

∴ Tareb.A. ,

.C.M.C le sursis, Révolution africaine du 03 au 19 juin 1993,n°1527,p 23.

1992 . 2

57 92.07.21 - 6 " " - 1270-

.Essaid .

Taib .Chronique de l'organisation administrative pour l'année 1992, revue idara, Alger
n°1.1993p,67.

. 3. Bélier Delienne Annie : Les institutions Financières Françaises. Economica 1997 p 24.

∴ ∴

10-90 1/32

.

27

.()

.

.

()

.

:

*

.(48)

.(5/ 43, 2/28)

*

.

*

*

.(1/28)

*

.

.(29)

*

.(31.30) ...

*

.(56 27) , ,

*

.(37)

*

.(3.1-46)

*

. (49.45) *

*

. (139..137)

*

. (106 108 9/43) *

10-90

.

:

:

:

,

◆

.

◆

.

:

:

10 7

,(1)

. (2)

: . 1-1

()

.(3)

04

,

.(4)

,

(5)

. 10-90 39 .1

10-90 41..33 .2

. 10-90 40 .3

.10-90 01-01 10 .4

10-90 1/ 37 .5

3

.

15

, ,)

(..

. (1)

. 4 3

: . 2-1

4

.(2)

6

.

.(3)

. (4)

.				:	. 1
.	01-01	10	10-90	2/37	. 2
				. 10-90 38	. 3
				. 10-90 35	. 4

.

. (1)

.

.

:

:

10-90

.

:

(2)

2. Cassol.P,H, la Réglementation Bancaire française. 1997 p 185.
. 2000 10-90

: : - 1

:

: -

, ()

.

, ,

.(1)

10-90

. 2-1/ 56 55 ,

, - 55 -

. ,

- 56 -

. 1

.Tareb A, C.M.C, le sursis, Révolution africaine du 03 au 19 juin 1993 n°1527 p 23.

.Akli R, La B.C est elle trop indépendante ? . Journal Liberté économique du 08 au 14 septembre 1999,p 15

.(1)

.

:

—

(2)

(3)

(4)

,

.

6

.

.(5)

. / 28 . 1

. . 2

. 1/ 49 ,1/27 . 3

. 1998 . 01 . 4

. 5

, 10-90 . .44 .

<<<<<<<<<< 1/ 56

⋮ -

· , , ,

,

3

10-90

,

(1) ... , ,

(2) 1993 10-90

·

8/28 <<<<<<<<

·

144-62 . 1

,

1995 12-93 APSI ⋮ . 2

.10-93 Cosob 08-95

⋮ ⋮ - 2

,
.

(1)

·
,
.(2)

. 21.Zouaimia R, Le régime de l'investissement international en Algérie ,R.A.S.J.P.1991n°3 p411
· 10-90 2/ 46

:

:

.

,

,

)

(...

. (1)

,

,

,

, ... , ,

)

... () ,

.(2)

-
1. De Courserques (s).La Banque : structure ; marché et, gestion. Dalloz 2 éme éd. 1996 p 29.
 2. Cassol.P.H, La réglementation bancaire,banque et stratégie,paris 1997,p 77
 .Souri-Roubi, Blanche,Dt bancaire européen,Dalloz,1995,p1..3

: : :

(1) 1962.12.28 152-62

10-90

(2) " ...

"

:

10-90 45

.

10-90 44

, ,

.55 1971 06 . 1971 30 . 1

:

. Zergine .R. op cité 1974. p128

. 2

339.90 1991 02 . (14 . 07-90)

10-93) COSOB , (10-90) , 47 1990 .

: ... (34

. Essaid,Taib, chronique de l'organisation adm pour l'année 1993 :les Autorités administratives indépendantes,revue idara ,v-4 n° 1,1994 , p 91.. 96.

.Les autorités administratives indépendante revue idara 1995 n° 1 p 26.

..05 01 . 1990 . .

(1) (...)

:

.

"

:

1989

116

,

.(3)

.

:

. 1

: (4)

,

. 1

2 .Zerguine.R. « Le régime des banques en Algérie »,op cité, p 62,132,138..

1976 1963

.3

.1989

4. Ziller (J), le contrôle du pouvoir réglementaire, l'actualité du droit administratif français .
du 20.09.1999,p 635..639

:

.1-1

:

«.

»

« Le pouvoir réglementaire est un acte normatif à portée générale émis par une institution autre que le parlement, ne peut être un acte législatif, est donc nécessairement un acte administratif. ».

:

. 2-1

.

3.1 :

10-90 : 1 / 44

"

"

" ...

.(1)" ...

. 1 , .

:

.

2001 :

.

01 /44

. (1) 10-90

.

.(2)

. 2 :

10-90 44

.(3)

:

.(4)

-

.(5)

-

: 10-90 18..11 . 1

p .Boukella M, les effets économiques de l'ajustement structural. Revue idara, Alger,n°02,1988
84.85.

02 03 1/ 43 , 42 1 /19 .11 . 2

. 10-90

" . 3

. , , 10-90 2 / 19 "

4.et 5. Cassol P .H. La Réglementation bancaire. Banque et Stratégie 1997 , p 299.

: - .1-2

... , , .(1)

: - .2-2

.

. 44 10-90 , , :
.
:
:

. (2)

05-96 : : . 1
1994.04.09 : 16-94 : 1996/08/28 :
. % 13
. 10-90 . 1 /55 . 2
. 264 1970 .
. 32 OPU 1989 .
. 188 1985 , .

(1)

.(2)

:
:
-
:
:

:

—

. (3)

82.08.20 . 1982-29 . 237-82 .1
. 238-82

2. Zerguine, R, op. cité p 65.

. Roustoumi,A,H, ancien gouverneur de la B.A (jusqu'à 1992), introduction , revue Etudes,
banque d'Algérie,nov. 1990 n°1,p 3

3. Belmihoub ,M.C :Le management des politiques publiques, une approche institutionnaliste ,
revue,idara,1999,v 9 ,n°1, p 37

" " "

—

" promulgue

, (1) " " " "

.

,

.

19 10-90

. " "

" "

:(2)

—

:"

*

.

*

.

.

010-. 90 . 2 /55 , 1 /44 , 2001 2 / 19 : .1

... 01-94 , 04-92 , 02-91 , 02-90, 01-90

.Guillien R,et Vincent : . 11..08 OPU .1986. : . 2

J, Lexique termes Juridique Dalloz, 10 ème , éd,1995 . p 37 ... 44.

: (1)

:

❖

...

❖

.

:

❖

Règlement d'Exécution .

Règlement d'Organisation .

Règlement de Police .

.

:

"

"

"

, ,

« Le Règlement est une décision exécutoire générale et impersonnelle prise unilatéralement en vue de modifier l'ordonnancement juridique par les Obligations qu'il impose à des tiers ou les droit qu'il confère.» (2).

1. Lexique Juridique Dalloz ,10 ème éd. 1995 op. Cité p 469 ... 471..
 .Dictionnaire juridique Le Meunier, paris 1988 p 233.

.70.. 68

.26.25 1995 01

2. Vasseur Michel «Le Pouvoir de la banque de France de prendre des Règlements. Recueil dalloz, Sirey 1981. 3 p 27.

:

1989

6 5 . 3

1989 115

10-90

:

"

*

*

*

,(1)

.(2)

: 10-90 55

"

. (3) "

.

44

. 10-90 . 44 , 2 /19 . 1

. 10-90 . 55 . 2

12- 86 36 144-62 . 3

. 10-90

" ... " :

" "

, (1) 10-90

,

,

,

.

, ,

.

1 .Issad,M,les aspects juridiques de la loi 90-10,actualité juridique,n°2 nov. 1990,p 08.
.Zerguine,R,op. cité p 128

.. 1962 :
,47-71

. Décret n°62-152 du 28.12.62 p5 . ord 71 –
47 Portant Réaménagement des institutions de Crédit ,J.O. n° 55,p 734,op. cité.

1 /44 19

•
" " " "

. (1)

10-90 56

•

•

•

1. Tareb, A, secteur B, Révolution africaine,du 1 au 07 déc. 1993 , n°1553,p 23
Liberté Economique. La " . "
banque centrale est elle trop indépendante ?. du 08 au 14.9. 1999.p 15.

. Zerguine,R, Le régime des banques en Algérie ,op. cité ,p144.

... " " .

.02 .1994

.. " "

.157 1997 . .

.

.

.

.

.

.

.

.

C.R.B.F 1984

.

)

(,,

... , , , (1) (Bundes Bank) ,

-
1. La banque fédéral Allemande, revue media bank,1996,n°25,p 24 ...
 - . Cassol,P,H la réglementation bancaire,op cité,p 85,89,227,236,
 - . Bellier Delienne A, les institutions financières Française éd. economica, France. 1997 p 10,

• Dhordaine, Roland " Les Banque Centrales, Leur indépendances.. ",Décryptons 1994 p 2 0.26..

<<<<<<<<<<<<<

(1)

.(2)

<<<<<<

. Banque et Crédit, , Structures et réglementation bancaire Juris-Classeur, 1997, Fasc. 50 et 60,

. Branger .J .traité d'économie Bancaire, la réglementation Bancaire, 1974 p 81 .. 89 .

. De Courserque Sylvie La banque structure, marché et gestion, Dalloz 2 ème éd 1996,p 18. 19.

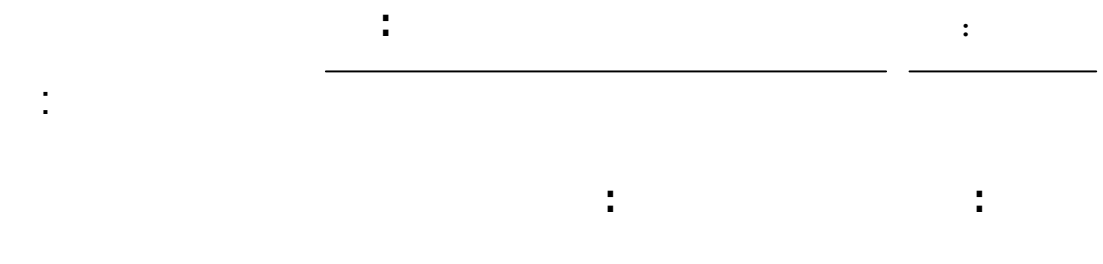
Oudt, J.P, Les effets d'une autonomie de la banque de France. Revue Banque N° 537 mars 1993 p 13 , N° 538 Juin 93 p 60.62

•

•

1.

- . Chevalier. J .«Réflexions sur l’institution des Autorités administratives indépendante» La Semaine Juridique,n°3254,V 2 année 1986
 - . Decoopman Nicole. « Le pouvoir d’injonction des autorités administratives indépendantes ». la semaine juridique , n°3303 volume 02 année 1987.
 - . Drago. R. «le conseil de la concurrence »La Semaine Juridique, N° 3300 ,1987.
- 2 .Essaid ,Taib,Chronique de l'organisation administrative pour l'année 1992 et 1993.
 . Revue idara 1993,v-3 n° 01 p 45..67
 Revue idara 1994,v-4,n°01 p91..



(1) ,
 10-90 .

(2)
 55
 (3)

1990 ... , , , . 1

29 . 237-82

. 2

..977 1982.07.20

. 3

. , (1)

:

—

,

.

,

:

—

10 7

03

.1

(2)

.

.

(3)

.

. 1

.

. 2

-.

. Revue Etudes, Banque d'Algérie .nov. 1990. n°1 p 34

. 10-90 35 . 3

.2

, (1)

.3

.(2)

—

.

. (3)

,

.

.10-90 54 . 1

. 10-90 144 . 2

Cosob . 3

. 18 . . 10-93 32 102-96

.

." " 10-90 46

⋮

⋮

10-90

(1)

.1.1

(2)

C.R.B.F . 1

la .

.C.o.s.o.b

. 10-90 1/ 46 . 2

. (1)

.(2)

.

:

.2.1

.

60

▪

48

,

Revue

.

. 1

Etudes ,B,A ,nov. 1990 n° 1 ,op cité p 34.

. 10-90 53 . 2

: 10-90

47

"

.(1)

.

.

▪ "

60

.

“ ”

...



9 . 10-90 . 37 . 01-98 . 1

.

.

*

.

.(1)

,

.

10-90

.

“ ”

.(2)

10-90 45

60

.

1. Issad . M. Les aspects juridiques de la loi 90-10,L'actualité juridique ,nov. 1990 n°2 ,p 6 .

.1992 " " 10-90 7 /43 .2

. El Watan , « Une loi qui dérange » , .du 11 au 13. octobre 1999 p 4 .

10-90 106 :

.

: (1)

.

.

.

.

.

10

.

.

—

—

.

. 10-90 132 . 10-90 50 . 1

·
·

·

·

·

·

·

·

•

•

, 10-90

, 10-90

.(1)

.

1 .La Revue des problèmes économiques , N° 2.312 du 10. 02.1993, p 01 . .

160

:

:

.

.

.

1 -	:
"	"
.	:
.	.
■	.
:	:

.(1) ,

Les Etablissements Bancaires : 1.1

" "

.(2) ...

1. Decourserque,S, La banque ,structure ,marché et gestion ,op. cité ,p 29

... " .
 . 01 12-91 , 01-91 02 , 07-91 5.4 , 01-90 1 :

2.Zerguine,R, le régime des banques en Algérie,op. cité,p 97...

3 12-86 .(1)
 : (2)
 ... ■
 .
 .
 06-88 " " " .
 , 02 . . 1988.01.12
 " "
 (12-86)
 . (3)
 : (4) (10-90)
 .
 .
 .

. 142 . 1
 . 34 1986 19 : 12-86 20 . 18.17 . 2
 1986 . 09 C.E.N.E.A.P .. . 3
 . 165 – 146 140 – 138

. Bellier Delienne, Annie, Les institutions financières françaises,op cité p : 41. <<
 . Lehamann .P . J ,les circuits financiers, Dalloz 2 éd., 1989 p 19 .
 : 10-90 115.114 . 4
 .Dib. S,l'évolution de la réglementation bancaire. revue media bank n°47,2000,, p 21.
 9..6 1975. 2
 . Juris –classeur Banque et Crédit 1997 .fasc.50 et 60.

<<<<<<<<<

, ,
 (1)

Les Banquiers : .2.1

, ,
 , ,
 1992 22 05-92 :

.

<<<<

10-90

()

,3 12-91

.

. 04-92 21.20 ,02 03-92

1/1 1996 . . 01-96 3..1 06-96 .. 1

.

: :

,

.

.(1)

(Les Concessionnaires Et Grossîtes

.(2))

)

,

.(3) (...

183.180 10-90 " " . 1

...32 Etudes

1990 . 2

03-91 2 07-91 : 4.2.1 04-90 : 6 1994

.

..10-94, 10-92 .07-91 .06-9 1 .05-91 .02-90. 01-90 . 3

:

:

.

:(1)

:

(2)

17

12-86

10-90

110 :

: 110

:

"

. (3) "

10-90

116

:

(4)

.

.

.

.

.

.

:

,

.. 1

. Soury Roubi, Blanche, Le droit bancaire européen, Dalloz, 1995,p 3

2.Cassol ,P,H, la réglementation bancaire, op. cité p 267.

. Bellier Delienne, Annie,les institutions financières françaises, op. cité ,p 30 ,

. Zerguine,R, le régime des banque en Algérie, op cité p 36..41.

.

113.112.111

. 3

12-86

. 4

B,Abderrahmane ,revue du CENEAP, op. cité,p 141.

. (1)

,

. (2)

1994

02

13-94

:

02

:

"

"

.

1. B.Abderrahmane,La loi bancaire, revue du CENEAP,op. cité ,p139.

. 2

02 – 90

.13-94 01-93. 12-91. 07-91 , 01-91 , 02-91 , 01-91 ,

:

:

,

,

. (1)

,

(... ,)

()

(2)

(... (3) , , ,)

.

1. Jacquet,J.M. «Le droit de commerce international, Dalloz ,privé .1997

. M'hamsadji. Bouzid: « l 'autonomie de l'entreprise publique et le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. ... »- R.A.S.J.E.P, mars 1989 n°2 p 263.. .

2 .Revue Etudes,op cité p11.13...24 .

: . 3

148

.Bellier Delienne,A,les institutions financières françaises,op. cité p 77.

()
.()

, ,
,

.(1)

:

1990.09.08 :	02-90 :	-
.10-94 :	.	
	03-90	-
	.	
"	1990 30 :	06-90 -
...		03-91 -
. 10-92		07-91 -

100 10 . 1

.Dib. S .Les normes de gestions ,Media bank,2000n° 48 .

. 02 : *

.

:

:

,
 ,
 .
 10 - 90 44 :
 .
 (... , ,)
 (2) (1)... ,
 :
 , ➤
 . ➤
 ... , ➤
 . (... , ,) ➤
 . , ➤
 . ➤

1 .Revue Etudes,op cité p,33.

2 . Cassol, P,H,la réglementation bancaire,op Cité p2..4 et p58.



...

, ,

.

.

, ()

, (2)

.(1)..

: 10 – 90

-

-

.

1. CASSOL P. H. Op., cité,p265..

. 2

23 1998 1990

Le cahier des Reformes n° 4 / 1989 éd, E N A G . P 8

.11 1989 .F.M.I]

, Erb,D,R .

.Les banques centrales, revue media bank n°25,1996 p 11..14.

:

: 1 -

. (1)

(2)

. (3)

. (4)

1 . Cassol P.H ,op cité,p77. Et De Courserque.S. op. cité p 34.

2 . Dib.S. l'évolution de la réglementation bancaire, op. cité, media bank n°47-2000 p 3,18.

1965

. 3

35

. 115 , 80 , 63 , 62 ,

. 12 2000 6 . , Partenaire -

4 . Revue Etudes,op. cité p 11,14,24,28.

. ()

,

01 – 90

. (1)

:

· ·
· ·
: :
10 – 90
, , :
.(2) ,
: - **1.1**

1941
1941 13 :

· . 1
· 10 – 90 . 131 ... 125 , 95 , 91 , 2 / 44 : . 2
01– 2000 , 02 – 97 , 06 – 96 , 01 – 93 , 05 – 92 , 04 – 90
· , · –

(1)
.(2) " "
.(3)
· (4)

: **. 2.1**

10, - 90 133

(5)

4 : 04 - 93 (01 - 90)

1993

:

1. Zerguine,R, le régime des banques, en Algérie op. cité p 142.

. Branger. J. op. cité p 91.

. Cassol P . H.op cité p277.

06 - 96 3 10- 90 128 . 2

. Abderrahmane. La loi bancaire.op. cité, revue CENEAP. P. 138.163

. 3

. GUIRAMMANT. F. Droit Des Sociétés. Dunod . 5 éd 1998 p 157 , ... 192 , 231 , 251 ...

. 83 . 82 1994 ,OPU " " :

revue Liberté économique ,Mai,1999 p II. : . 4

. media bank 1994 n° 09 p 4 , 2000 n°47 p 24. Et ,2000 n° 48 p5 et 09 .

. Revue Partenaire, Algérie, Mai 2000 n°6 ,p 12..17

5. Branger .J. op. cité p,90

500

-

100

-

,(1)

"

. 596

1/4

,

5

10 - 90

" ...

. (2)

%75

. (2)

10 – 90 133 , 1990 4 01 – 90 1 . 1
15, 75 3,5
De Courserques. S., op cité p 36
04 – 95 : 10 – 90 92 , 134 . 2
. 19 47 / 2000 74 – 94

. Ben Halima. Ammour. « Pratique de techniques Bancaire ...» éd dehleb ,Alger,1997.p 56.
. De Courserques Sylvie op. cité p30.32.

% 100

.(1)

- 3 .1

. 10 – 90 135 :

"

125

, (2)

:

. . . . 1

-
-
-

.

.

Media bank ,2000

. 1

n°48 p 5..7.

2000 / 04 / 22 :

05 . 2000 :

2

. 2

.

13

125

:

. 1984

22 : 05 – 92

92 / 03 /

... ,

05 – 2000 :

2000

.

"

,

. " ...

.

,

,

,

(1)

. (2)

. 9... 3 . 1

2000

8 . 92

6

. (2) .

. 05 – 92 09 . 2

,

. (1)

.(2)

: . 4 . 1

. ,

,

136 :

.

. 10 – 90 .

... , ,
.
...

.Media bank n°47-2000 p 20. . 1
. 10 – 90 161 . 2

.(1)

.
: " " :
: :

... , (2)
.
.

.(3)

45 44 10 – 90
: . (4)
-
-
.

10 – 90. 139 .1
*
– 91 3 .

10
09 1990 02 . 2

3.Zerguine,R op cité p 50.51...,

. . Branger J. op cité p 90 . 91 .et. De Courseques Sylvie p 36 .

130 ... 127 .
... , 10 – 91 2 , 03 – 91 2 , 1 04 – 90 : .
. 13 – 97 : 08 – 96 , 07 – 96 , 06 – 96 : .

: « l " autorisation » - 1

: " : 45

.(1)

. (2)

.()

Autorisation : - *

11

■

. 2

,

• (2)

- *

■

.(3)

II II

$$\left(\begin{array}{c} \\ \\ \end{array} \right)$$

(4) 1941

.1

.(les Activités Réglementées)

.Termes Juridique Lexique. op cité,p 57.

. 2

. Cassol. 3..Termes Juridique Lexique op. cité . p 29

P. H. op cité, P 273.

. Georgel,

L'agrément administratif, revue administration, France, 1962.

, 1941 14 13 . 4

.

(1)

.

.

,

:

– 1

.... 127 ()

– 2

.

.

()

,

,

.

, (2) 1970 1962

.

. 63 – 7 – 23 .

2. Zerguine R, le régime des banques en Algérie,op cité p 69..

10 – 90

, ,

,

) .(1)

, (...

. (2)

10 – 90

(3)

.

10 - 90 :

.

1.Zerguine,R, le régime des banque en Algérie ,op cité p50.

. 2

,

DeCourserques. Sylvie, op cité p36 .

.

. 3

.

()

:

1 - 1

:

,

. (1)

-

. (2)

-

. (3)

-

. (4)

-

.

-

)

-

3 / 139 .

(5) . (01 - 93

12

10

10 - 90

. (6)

-

. 10 - 90 . 129 . 1

. 10 - 90 . 130 . 2

. 10 - 91 2 . 10 - 90 . 127 / 45 . 3

. 01 - 93 10 10 - 90 139 . 4

" " . 5

. () : . 08 - 91 8 . 6

<<<<<<<<

(1)

(Guichet)

. (2)

:

●

●

11

<<<<<<

1

.1

.p 165.

. 3

. 07 – 95 4.3 / 2 1995 / 09

2-1

. 01 – 93

(2) . , (1)

) :

-

(3). (

-

2 01 – 93 5

-

1 .Zouaimia, R,Le régime de l'investissement international en Algérie, , R.S.J.E.P. 1991 n°3 p 411

. 10 – 91 , 03 – 91 . 2

. 3 05 – 92 . 3

. (02 – 2000 6)

media bank 2000n°46p24. .

02 – 2000

(02)

-

. 02 – 2000 2 ,

(1)

.
 . (2)
 •
 (3) 12
 3
 .(4)
 : 3 – 1

 . (5)
 10 – 90 132 50

 . 10 – 90 137 . 1
 . 03 – 2000 01 – 93 . 3 10 – 90 . 126 . 2
 « exercice de fait »
 .
 . 01 – 93 07 10 – 90 2 1 / 137 . 3
 . 10 – 91 5 . 4
 6 1 97/12/10 13 / 97 . 5
 .
 .
 :
 . () -
 10 -
 . (1)

(2) 60

-

.

.

:

4 – 1

/ 45

7

10 – 91

"

(3)

:

.

-

.10-90 / 132 . 1

. 10 – 90 3 / 50 . 2

" 7 01 – 93 . 3

. 03 . 140 " 10 – 90 140

.

-

()

-

.

L'agrément : . 2

:

1 – 2

(1)

: 1/139

: *

,

12

. (2)

: *

.

(139)

. 02 – 2000 9 01 – 93 9 . 1

, 05 – 92 , 01– 90 137 , 136 , 128 . 2

. 03 – 93

:

,

.

.

:

. (1)

-

(Grossiste et Concessionnaire)

—

(2) " AVIS de Conformité "

. (3)

" Crédit Bail "

—

. (4)

. (5) Bureaux de Change

—

"

02 – 2000

6

. 05 – 2000

2

. 1

. " Agrément express

90

4...1 . 3

. 03 – 90

5

. 2

Accord d'Agrément

04 –

.

.

. 06 – 96

9 , 1/5

. 4

96/12/18

08/96

. 5

. 1997/12/10

13/97

:

. 2 – 2

10 – 90

,

:

—

. (04 – 2000

3)

—

. (1) (03 – 2000

4, 3)

12 -

, (2) ()
. 04 - 2000 02 - 2000

49

,

. 10 - 90

"Intermédiaire Agrée "

	.	01 - 93	02 - 2000	06	. 1
- 2000	2		:		. 2
					. 05

.(1)

. (2)

.

(3)

.

. 2000

(2)

(3)

. 1993	1984	. 33... 31	. 1
. 10 – 90			. 2
. 10 – 90 6 / 156 153	146 ... 143	. 153 ... 151	CENEAP

3.Cassol,P,H,La réglementation bancaire ,op. cité,p 296.

(1) :

()

—

05 – 2000 8

:

10 – 90 125 .

. (2)

. 168 – 167 , 126 , 94 : 10 – 90 .

.

.

:

. 4 – 2

" 10 – 90 141

."

.

:

-

. 4 02 – 2000 , 10 – 90 137 ... 127 , , / 45 . 1

. 23 715 813 ... 811 . 2

.

.

-

.

-

. 838 , 765 27 715

.

-

.

:

- 3

10 – 90 2/ 50

.

. (1)

60

(2)

.

. (3)

C. E. C. - , . 10 – 90 146 . 1
32 . 2
-E.I

1999
. 193 ,1 9 ,1999 , Union Bank
. 81.16. 1992 , . . 3

. (1)

:

,

.

. (2)

,

.

: 1991

.

. (3) Société Générale, BNP , Crédit Lyonnais, Cité Bank

Union Bank

, 1996

.(4)

▪

:

. 1

Agrément Expresse, Accord
règl n°2000-) ,

d'Agrément. Avis de Conformité
Doit être approuvée ,approbation (02 art 05

. 37 1996 . 2
. 2001 . 3
Partenaires,op cité P 11 media bank 2000 n°48 p 06 . 4
.26 35 1998 .

: : 2 -

.(1)
(2)
(3)

. (4)

media bank 14 1997 ,F.M.I, , , . 1
2000n°48 p 29.35 .
. . 2
.187 .186 . 1998.

. Cassol. P. H, la réglementation bancaire op cité p93.

3 . Dib S, les normes de gestions, media bank ,op. cité n°48 p 93.

1990 . 4

.

:

09 – 91 .

.

09 08 – 92 .

13 12 – 94 .

)

. (... , ,

18 – 94 .

.

:

01 – 92 (la centrale des risques) -

.

03 02 – 92 (la centrale des impayés) -

.

07 – 96 la centrale des bilans -

. 04 – 97 -

, 95 ... 92 :

... 160 , 159

:

*

. " Règles Prudentielles " *

:

:

. 10 – 90

:

- 1

:

,

2-1

: 06 – 95 10 – 90 116

(1) ...

" 06 – 95 3

. (2)"

10 – 93 . 1

06 – 96 5

5

" COSOB "

10 – 93

CAAT ,

1998 . 05 . 23

"

(Lettre commune ,CPA n°

SOGEFI

CNEP , CPA

.07/98) , CPA .

% 10

. 2

13 – 94 3

,

. (1)

07 - 95

, ()

(2)

. (3)

12 - 94

. (4) (... , ,)

: . **2**

10 - 90

. 1995 . 02 . 22 : 07 - 95 2 13 - 94 4 , 3 . 1

. 3 07 - 95 7 . 2

. 07 - 95 4 . 3

,) 1994 . 09 . 28 63 - 94 . 4

. 1995 . 02 . 25 : 05 - 95 (...

.

. 10 - 90 166 44

:

1992 . 11 . 17 : 08 - 92 .

.

1992 . 11 . 17 : 09 – 92 .

.

: 09

. : 1 .

, : : 2 .

..

.. , : (porte- feuille) : 3 .

.... , , : : 4 .

... , , : : 5 .

... , : : 6 .

. : 7 .

... : 8 .

. : 9 .

,(1)

: 04

. : 1 .

: 2 .

.

. : 3 .

. : 4 .

. (2)

. (3)

. 167 , 10 – 90 166 09 – 92 13 . 1
. 1 01 – 97
. 09 – 92 . 7 . 2

3. Cassol .P . H.op cité ,p 351.

. De Courserques. Sylvie.op cité ,p 39.40.

: :

,

.

.

12 – 86

.(1)

(2)

(3)

1962

(4)

10 – 90

1 .B,Abderrahmane,la loi bancaire,op cité ,revue du CENEAP,p152..153.

. Dib S,,les normes de gestions ,op cité revue media bank,2000n°48 .

Revue Partenaires ,op cité,n° 06 / 2000 p 11.

2 . De Courserques S, op cité p40.

3 . Cassol,P,H,la réglementation bancaire,op cité,p 377.

4 . Zerguine R,le régime des banques en Algérie,op cité,p 156..160.

(1)

10 – 90

92

... / 44

:

*

*

:

. 1

(2)

. (3)

% 50

. 730 729

% 50

,

50

%

. 134 , 118 , 97 , 94 ... 92 . 1

. 05 – 90 10 – 90 . 118 3 / 116 . 2

3. De Courserques,S,op cité,p 38.39.

(1)

(% 50)

, (2)

(3)

(118)

.

,

,

4

09 – 91

3

: (4)

74 – 94

:

‘ , ‘

...

□

□

1

—

.	% 60	% 15	-
	. 1995 / 81	. 06 – 95	. 1
▪			. 2

4.Dib S, revue media bank,op cité, 2000 n°48.

,

...

■

$$\% 2,5 \qquad \qquad \qquad \% 28 \qquad \qquad \qquad , (1)$$
$$\left(\begin{array}{c} \text{ } \end{array} \right)$$

% 28

% 2,5 % 1

• (2)

- 2

■

—

—

—

...

– 91

73 – 94

11

. 2

. 09

. Ben Halima, Ammour. Monnaie et régulation monétaire, éd. Dehleb, 1997, p 85

3 . De Courserque,S, op cité p 40.43..

. Ben Halima Ammour, pratique des techniques bancaires.,éd.Dehleb,1997 ,p56

,

...

92

11

□

□

■

■

■

■

■

■

■

■

■

" .

74 – 94 , 09 – 91 ... / 44

,

: (1)

03 – 92 . 3...1 01 – 92 . 10 – 90 160 . 1
3 La Centrale des Bilans 07 – 96 . 3... 1 . 4.

(Centrale des Risques) .
(Centrale des Impayés) .
(Centrale des Bilans) .

, (1)
09 – 91 02

.

.

:

.

1

*

% 25

% 40 1992

% 25

. Boubekraoui A ,la centrale des bilan, revue media bank ,1996n°25,p 16..19

 $7..5,2 \quad .2$

(1) 1995

*

% 15

8

*

Créances Courantes

% 3 % 1

Créances Classées:

3

-

. % 30

. % 50

-

.% 100

-

1 / 134. . 4

. 10 – 90

2 /2 ..DeCourserques, S ,op cité,p41. 2 1999 .1
% 1 % 4 1995 74 – 94 3
1999 % 8
. 74 – 94 7 . 3

Acte de Garantie :

,

.

. (1)

2 ,

. (2)

,

. (3)

. 02 - 93 7 ... 2 . 1
1996 . 04 . 10 1996 - 01 . 2

3. Kirraman, A,W, introduction,revue media bank,1994 n°12.

:

*

)

*

.

(

,

*

.

:

,

,

.

,

,

.

,

,

.

■

,

,

,

,

.

.

.

:

:

.

.

.

.

.

2001

01-1

.

.

,

,

...

,

,

, ()

.

.

:1

.1998

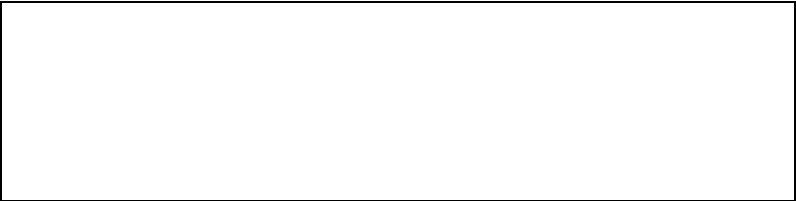
:02

.1990

10-90

:03

01-01



	. 1970 .	.	.	-
,	.	.	.	-
		. 1975 .2	.	
	. 1986 O.P.U .	.	.	-
	. 1994 O.P.U	.	.	-
.	.	.	.	-
		. 1998		
	. 1987 O.P.U	.	.	-
1992,	, 1	.	.	-
	. 1989 O.P.U	.	.	-
,	,	,	.	-
		. 1985		
1994 .	" ...	"	.	-
		.		
		" .	.	-

- Ben Halima.(A). « Monnaie et regulation monétaire, référence à l'Algérie.»

éd. Dehleb,Alger,1997.

- Ben Halima.(A).« Pratiques des techniques bancaires avec référence à l'Algérie. »
éd Dehleb, Alger,1997.
- Bellier Delienne.(Annie). « Les institutions financières françaises. »
éd economica,France, 1997.
- Branger.(J). « Traité d'économie bancaire.T /01 :Les institutions. »
Paris, France, 1974.
- Cassol.(p.H). « La réglementation Bancaire. »
Banque et stratégie,Paris,1997.
- De Courserques.(Sylvie). « La banque : structure, marché et gestion. »
Dalloz, 2ème éd ,1996 .
- Dhordaine.(R), et Clodong.(O). « Les banques centrales, leurs indépendances dans la construction européenne.. ? »
Collection Décryptons, 1994.
- Dutallis.(p). « La banque française : évolution des activités et structures. »
Paris, France, 1974.
- Gento (M), « Les autorités administratives indépendantes ».
Montechrestien, France, 1994.
- Guiramment.(F). « Droit des sociétés.»
Dunod, 5ème éd,Paris, 1998.
- Jaquet.(J.M). « Droit du commerce international. »
Dalloz,dt privé ,août 1997.
- Lehmann.(p.J). « Les circuits financiers.»
Dalloz ,2 ème éd,1989.
- Sour-Roubi.(Blanche). « Le droit bancaire européen. »
Dalloz,1995.
- Zerguine.(Ramdane). « Le régime des banques en Algérie. »
Thèse de doctorat ,faculté de Dt et sciences économiques,Alger,1974.

Articles de revues :

- B.Abderrahmane, « Flux d'épargne, intermédiation financière et financement

monétaire : LA

loi Bancaire ».
Revue du C.E.N.E.A.P, décembre 1986 n°09.

- Boukella (M) , « Les effets économiques de l'ajustement structural.. »
Revue Idara ,alger , 1998 ,n°02.
- Chevalier (J), « Réflexion sur l'institution des Autorités administratives indépendantes. »
La semaine juridique,v-I , 1986 , n°3254.
- Decoopman (N), «Le pouvoir d'injonction des Autorités administratives indépendantes . »
La semaine juridique, v-I , 1987 , n°3303.
- Drago (R), « Le conseil de la concurrence. »
La semaine juridique, v-I , 1987, n°3300.
- Essaid Taib, Chronique de l'organisation administrative ,pour l'année 1991,et 1992.
Revue idara ,Alger, 1991 n°02.
Revue idara ,Alger, 1993,v3 ,n°01 .
- Flouzat Osmont D'Amilly (Denise), « Le concept de Banque Centrale. »
Revue d'économie financière, éd Montechrestien ,n°55 (sans année).
- Georgel , « l'agrément administratif. »
Revue administration, France, de 1962.
- Gousseau (M), « Banque de France :Les conditions de l'autonomie ».
Revue banque, juin 1993 n°538,p 60
- Issad (Mohand), « Les aspects juridiques de la loi 90-10 du 14.04.1990 relative à la monnaie
et au crédit. »
L'actualité juridique,Alger , novembre 1990 n°02.
- Maarek (G), « Déréglementation et cycle bancaire.. »
Revue banque, Février 1995,n°556,p 48.
- Mhamsadji(Bouزيد),« L'autonomie de l'entreprise publique et le monopole de l 'Etat ».
Revue algérienne des sciences juridiques, économique et politiques (R.A.S.J.E.P), Alger,
de
Mars 1989 n° 2.
- Oudet (j.p), « Les effets d'une autonomie de la banque de France ».
Revue Banque ,France, mois de Mars 1993,n° 537 p 13.
- Sabourin (P), « Mission de service public : prérogatives de puissance publique et notion

d'autorités administrative. ».
La semaine juridique, volume I , 1971 ,n° 2407.

- Vasseur (Michel), « Le pouvoir Règlementaire de la banque de France ».
Recueil Dalloz, Sirey 1981, cahier 3.
- Ziller (j), « Le contrôle du pouvoir réglementaire »
Actualité juridique du Dt administratif (A.J.D.A).(France) du 20.09.1999,éd Groupe
moniteur,paris, p 635..
- Zouaimia (Rachid), « Le régime de l'investissement international en Algérie ».
R.A.S.J.E.P de 1991 n° 3 ,p 411..
- Revue Media bank,(interne au banque). éd, Banque d'Algérie :
 - N°07 de 1993,p 23.(sans auteur).
 - La centrale des impayé, 1994 ,n° 09.
 - La commission bancaire 1994 ,n° 12.
 - Kiramane (A .W .) , « La centrale des risques » ,1996 ,n° 23.
 - Banques Centrales, (sans auteur), 1996 ,n° 25.
 - Boubarkaoui (A) , « La centrale des bilan », 1996 , n° 25.
 - La banque fédéral Allemande, (sans auteur), n° 27.
 - Note d'information, B .A , 2000, n° 46.
 - Dib (said), « l'évolution de la réglementation bancaire. », 2000,n°47 et
n°48.
 - EL Hassar (Chohaib) , « Conditions d'installation des Banques et
établissement financiers. »,2000 n°48.
- Le cahier des réformes.
Collection dirigée par Hadj(N).Roustoumi ,éd ENAG,1989 n°4,p01..33.
- Revue Etudes (divers auteurs)
Éd banque d'Algérie, nov. 1990 n°01.
- Revue Partenaires (divers auteur). Mai 2000 n°06.
- Revue des problèmes économiques (divers auteurs)de 1993 n°2321.
- Structures, réglementation et contrôle public des professions bancaires
Juris –classeur, Banque et crédit de 1997 ,Fasc. n°50 et 60.
- Algérie bilan économique : « le système monétaire et bancaire. »,(sans auteur)
Revue Actuel, 1993,n°14 ,p25.64..

01 09 1999, , "union bank" -
 .193
 ..11 1989 , , , " .Erb,D.R -
 ..14 1997 , , , " , -

Les périodiques :

-
- Akli.R., « La B.C est elle trop indépendante ? ». Liberté économique du 08 au 14 sep 1999, p 15.
 - Dib .S , « Reforme du système bancaire. » El Watan du 15.12.1999, p 11.
 - F.A , « L'état de la mondialisation. » El Watan du 19.03.2000.
 - H.H, « L'économie de marché avec ou sans l'Etat ? » EL Watan du 05.01.2000, p 11.
 - Hideur Nacer, « Une loi qui dérange. » El Watan du 11 au 13 octobre 1999, p 9.
 - Kaddour.D , « La nécessaire Réhabilitation du système bancaire ». Horizons du 10 mars 1999 , p 4.
 - Lies.S, « Programme du gouvernement ». El Watan du 13.01.2000, p 4.
 - L.S , « Libéralisation du mouvement des capitaux. » El Watan du 21.03.2000, p 1-2.
 - Mahieddine .k, « Loi 90-10 : bilan et perspectives ». EL Watan ,du 05.09.99 , p 11.
 - N.G, « Les changements prévus... » El Watan du 05 et 06 Mai 2000, p 2.
 - N,Ryad, « L'aveu du gouverneur de la B.C. » Liberté du 08.11.2000, p 6.
 - N.R, «Système financier . » Liberté du 08.11.2000,p 09 .
 - N.R , « Adoption de la loi Monnaie et crédit :La banque d'Algérie perd son indépendance. » Liberté du 25.03.2001, p 2.
 - Sadeg,Abd, « Le nouveau paysage du système bancaire algérien. » Liberté du 10 au 16 Mai 2000, page Argent.

- Tareb(A), « secteur bancaire et réformes ».

la Révolution Africaine du 13 au 19 oct. 1993 ,n°1546,p 24
- Tareb (A) , « Banques :être de son temps ».

la Révolution africaine ,du 15 au 21 déc. 1993,n°1555 ,p 31
- Tareb(A), « Secteur bancaire ».

la Révolution africaine,du 01 au 07 déc. 1993,n°1553,p 29

-Tareb (A), « C.M.C le sursis. ».

la Révolution africaine, du 03 au 19 juin 1993,n°1527 ,p 23
- Source B.A. « La commission bancaire ».

Liberté du mois de Mai 1999 page économie, n° III et IV.
- « Banques :Les nouveaux venus. » , (sans auteur).

Liberté du mois de Mai 1999, page marché n°II.

Dictionnaire :

- Dictionnaire Juridique Le meunier 1980.
- Guillien. R, Vincent J, Termes Juridique .Lexique, Dalloz 10 ème éd. 1995.

:

- loi n° 62-144 du 13.12.62 portant création de la Banque centrale d'Algérie et fixant ses statuts. j.o du 28.12.1962.
- Ordonnance n° 71-47 du 30.06.971 portant réaménagement des institutions de crédit. J.O. n°55 p 734.

			75 / 09 / 26	59 – 75	-
34	.		1986 19	12-86	-
				. 1425	
1990.03.04	14	.	1990/3/4	07-90	-
				. 395	
.90.04.18	16	.	1990/04/14	10-90	-
1993.05.23	34	.	93/05/23	10-93	-
				.03	
1995.02.22	09		95/01/25	06-95	-
	. 03	.	96/01/10	09-96	-
.			98/05/30	01-98	-
				. 37	.

- Décret n° 62-150 et 62-151 du 28.12.62 portant nomination du gouverneur de la Banque d'Algérie et du D.G J.O. du 04.01.1963.

- Décret n°62-152 du 28.12.1962 portant dévolution des pouvoirs et attributions précédemment exercés en Algérie par le conseil national du crédit et la commission de contrôle des banques J.O. du 09.01.1963 p 05 et p 63.

29	.		82/07/20	237-82	-
				.956 1982.07.20	
29			82/07/17	238-82	-
				. .977 1982.07.20	
			92/07/21		-
			.1270 1992.07.26	57	
59	,		98/07/22		-
				.8 1998.08.16	
.694 1990.06.13	24		90/05/14		-
49	.	.	1998.05.25		-
			.15 1998.05.08		
			90 14		-
.694 1990.06.13	24				

46	.		96/07/01	-
			.30 29 1996.07.31	
	10-93	32	102-96	-
			.1996.03.20 18 . ,	
		. 02		-
			.	-

- Décision du ministre des finances du 26 juin 1963 autorisant une banque (Crédit du Nord) à ouvrir un guichet permanent à Alger . J.O. n°49 du 19.juillet 1963 p 733.
- Lettre commune CPA n° 07/98 portant création de la SOGEFI (intermédiaire en bourse des valeurs mobilières.

		:	
05.....		:	
07.....	:	:	
08		:	
08.....		:	
09.....10-90	1962	:	1 - 1
10..... 10 - 90		:	2 - 1
12.....10-90	01-01	:	3 - 1
15.....		:	
17.....		:	
17.....		:	
17.....			. 1-1
18.....			.2-1
19.....		:	
20.....		:	- 1
20.....			-
21.....			-
22.....			-
23.....		:	. 2
24.....		:	
25.....	:	:	
27.....		:	
27.....			-1

28.....	. 1-1
28.....	. 2-1
28.....	. 3-1
29.....	- 2
30	. 1-2
30.....	. 2-2
30 :	:
32.....	—
33.....	—
33.....	-
34.....	•
39.....	:
39.....	: 1
42.....	: 2
42	. 1-1
43.....	. 2-1
48.....	:
49.....	:
50	:
50 :	: 1
50.....	— 1.1
52	2.1
53 :	: 2
55	:
55	: 1

57	: 2
60	:
62.....	:
63	: 1
63.....	: 1.1
64	: 2.1
66	: 3.1
68	: 4.1
69 :	: 2
70 L'AUTORISATION	: 1
74.....	1 . 1
76.....	2 . 1
77.....	3 . 1
78	4 . 1
79 L'AGREMENT	: 2
79	1 . 2
81	2 . 2
82	3 . 2
83	.
84	.
84	4 . 2
85	- 3
87	:
89	: 1
89	- 1

90	1. 1
91	2. 1
92.....	- 2
95.....	: 2
96	- 1
98	- 2
100	•
104.....	
	.
	-
	.
	-
	.
	-
	:

	.
	:
	-
	.
	:
	-
	.
	:
	.
	-

- **ORD** : Ordonnance.
- **R.S.J.E.P** :revue des sciences juridiques économiques et politiques.
- **B.C / B.C.A** : Banque Centrale /banque d'Algérie